

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 mars 2025

RENFORCER LA DÉMOGRAPHIE PROFESSIONNELLE DES ORTHOPHONISTES - (N° 666)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS23

présenté par

Mme Hamdane, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Dans un délai de trois mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport portant sur les capacités d'accueil des centres de formation universitaires en orthophonie, notamment au regard des effectifs étudiants supplémentaires devant être admis selon la programmation prévue à l'article 1^{er}. Ce rapport étudie les conséquences des restrictions budgétaires imposées au ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et identifie les potentielles difficultés qu'elles occasionneront sur la capacité de ces établissements à accueillir les étudiants sans dégrader la qualité des enseignements dispensés.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NFP souhaite dénoncer le sous-financement des universités et, a fortiori, des centres de formation universitaires en orthophonie (CFUO) qui seront en peine d'accueillir davantage d'étudiantes sans une revalorisation conséquente de leurs financements.

Le Gouvernement, soutenu par le groupe Horizons et l'ancienne ministre Agnès Firmin Le Bodo, travaille méthodiquement à organiser la mise en faillite des lieux de production d'un savoir indépendant et de sa transmission, les universités. S'activant à créer de nouveaux débouchés pour les capitalistes en quête du profit, sa politique publique de l'enseignement supérieur et

simultanément au service du secteur privé et centrée sur l'adaptabilité immédiate au sein des entreprises.

Nous comprenons en quoi le financement des études en orthophonie, qui aurait pour conséquence la présence de davantage d'orthophonistes et une amélioration de l'accès aux soins entraînant un surcroît de dépenses d'Assurance maladie, n'est pas sa priorité.

Le risque est grand de voir cette loi être instrumentalisée pour permettre le développement d'une filière de l'enseignement privé.

Nos inquiétudes sont d'autant plus vives que l'on constate des mesures de coupes budgétaires d'une ampleur inédite dans l'enseignement supérieur public. Les universités sont contraintes à fermer des formations, à augmenter les frais d'inscription appliqués aux étudiants étrangers, à vider leurs bibliothèques et se débarrasser des collections, à cesser d'occuper certains locaux, etc.

La formation de plus d'orthophonistes ne pourra se faire à moyens constants, sauf à dégrader la qualité de l'enseignement en CFUO, alors que certains établissements disent déjà ne pas pouvoir accueillir leurs étudiantes de manière convenable.

Nous souhaitons donc dénoncer l'hypocrisie de cette droite qui prétend vouloir former plus mais ne prévoit jamais les financements le permettant. Pire encore, elle le prétend au moment même où elle vote le budget le plus austéritaire de ce pays depuis des décennies et détruit les institutions chargées de former les étudiant.e.s.

Pour toutes ces raisons, nous sollicitons la remise d'un rapport portant sur la capacité des CFUO à accueillir davantage d'étudiants, notamment en contexte budgétaire d'austérité.